



**GENERAL AGREEMENT
ON TARIFFS AND TRADE**

Centre William Rappard
Rue de Lausanne 154
Case postale
CH - 1211 Genève 21

Téléphone: (41 22) 739 51 11
Ligne directe: (41 22) 739 50 76
Téléfax: (41 22) 731 42 06
Télex: 412 324 GATT CH
Télégramme: GATT, GENÈVE

Référence: GLI/303

30 novembre 1994

**ACCORD DE MARRAKECH INSTITUANT
L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
FAIT A MARRAKECH LE 15 AVRIL 1994**

PROCES-VERBAL DE RECTIFICATION

Des rectifications que les Philippines se proposaient d'apporter à la Liste LXXV - Philippines annexée au Protocole de Marrakech annexé à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994 ont été communiquées aux participants aux Négociations commerciales multilatérales du Cycle d'Uruguay sous couvert des documents G/RS/5 et G/RS/10. Etant donné qu'aucune objection n'a été formulée au sujet du document G/RS/5 et de la première entrée (animaux vivants de l'espèce porcine) mentionnée dans le document G/RS/10 dans le délai de 30 jours fixé à cet effet, ces rectifications ont été approuvées. Les textes pertinents sont joints en annexe.

Agissant en qualité de dépositaire de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce, j'ai fait apporter ces rectifications au texte authentique et les ai paraphées dans les listes pertinentes annexées au Protocole de Marrakech.

En foi de quoi, j'ai signé, le 30 novembre 1994, le présent procès-verbal de rectification, établi en français, anglais et espagnol.

Peter D. Sutherland
Directeur général

Let/1951

**PROTOCOLE DE MARRAKECH ANNEXE A
L'ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET
LE COMMERCE DE 1994**

Liste LXXV - Philippines

L'annexe ci-jointe contient les entrées révisées de la section I-B indiquant les montants initiaux et finals des contingents applicables aux animaux vivants de l'espèce porcine (SH 0103) et au sucre (SH 1701).

SCHEDULE LXXV - PHILIPPINES

This schedule is authentic only in the English language

PART I MOST-FAVOURED-NATION TARIFF

SECTION I Agricultural Products

SECTION I-B Tariff Quotas

Description of Products		Tariff item number(s)	Initial quota quantity and in-quota tariff rate		Final quota quantity and in-quota tariff rate		Implement-ation period	Initial negotiating right	Other terms and conditions
1		2	3	4	5	6	7		
Live swine	'hd	0103	2,570	30	2,570	40			
Sugar	'000 MT	1701	38.43	50	64.05	50	1995-2004		